

résolution au sujet de l'état de choses qui règne dans l'empire soviétique ne sera pas encore arrivée.

Néanmoins, on se rend de plus en plus compte qu'il existe un régime impérialiste soviétique et que les Nations Unies ne peuvent feindre de l'ignorer. Une franche condamnation de l'impérialisme soviétique que le représentant du Canada a formulée à l'Assemblée générale le 23 novembre, tendait à bien faire comprendre à tous les pays membres des Nations Unies, le fait essentiel de la domination par les Soviétiques des peuples qu'ils ont subjugués.

Je puis donner à la Chambre l'assurance qu'avant longtemps le projet de résolution pourra être présenté. Nous faisons tous les efforts possibles pour nous assurer l'appui général le plus étendu et, dès que nous pourrons être raisonnablement certains d'un appui considérable, qui dépasserait une simple majorité, nous saisissons l'Assemblée du projet de résolution que nous nous sommes engagés à présenter.

Année de la collaboration internationale

Le 19 décembre, M. Green a répondu ce qui suit à une question au sujet de l'Année de la collaboration internationale:

... La Chambre apprendra avec intérêt que l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie ce matin en session plénière, a adopté à l'unanimité, par 86 voix sans opposition et sans abstention, la résolution proposée par l'Inde, le Canada et dix-huit autres États membres et donnant suite au projet qu'avait proposé le premier ministre Nehru aux Nations Unies d'instituer une année de collaboration internationale. La délégation canadienne a joué un rôle actif dans la rédaction de la proposition de cette résolution et a donné toute son aide à la délégation indienne pour assurer le plus large appui possible à son initiative. En fait, les délégués canadiens et indiens seulement ont pris la parole ce matin à propos de la résolution, après entente avec les autres pays parrains.

La résolution invite le président de l'Assemblée générale à instituer un comité préparatoire de douze États membres au maximum qui seront chargés d'examiner l'opportunité de désigner 1965, vingtième anniversaire de la fondation des Nations Unies, comme Année de la collaboration internationale. Ce comité préparatoire sera probablement créé au début de l'année prochaine pour coordonner les plans et les projets. On estime qu'une telle année de la collaboration internationale contribuera très fructueusement à stimuler de façon marquée la collaboration internationale, notamment dans bien des projets internationaux entrepris dans différents domaines.

Le Canada souscrit sans réserve à ces objectifs, et nous sommes profondément heureux, par conséquent, que la proposition du Gouvernement indien, à laquelle notre gouvernement a donné son entier appui, ait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies.

F. G. veilla Saïgc
D. M. e 14
R.-W. centr
G. B. nove
W. P. trale.
I.-G. centr
J. I. nove
D. C. centr
H. B. surve Vient
R. P. au J
A. S. Il a
J. P. Il a
G. C. de-
G. C. de-
Ott